

Réforme des retraites retraitée en cachette

LES PETITES phrases de Macron, dans le Lot (3/6), indiquant que la réforme qui instaure la retraite par points ne peut « être reprise en l'état », ont mis fin à un suspense de plusieurs semaines. Mais l'enterrement du projet, « extrêmement complexe et, du coup, porteur d'inquiétude », devra s'accompagner de mesures à chaud, attendu que « notre système n'est plus à l'équilibre ».

Que ne l'avait-il dit plus tôt ! Cela aurait évité à Elisabeth Borne, la ministre du Travail, également chargée des Retraites, de dérailler à maintes reprises. Le 30 mai, par exemple, elle affirmait sur Franceinfo : « Je ne crois pas que la réforme soit inadaptée au contexte. » Et de plaider pour le texte resté en plan dès son vote en première lecture par l'Assemblée : « On a aujourd'hui un système avec 42 régimes, auquel personne ne comprend rien, qui est par ailleurs injuste. »

Borne aurait pu nourrir quelques doutes au vu du « programme de stabilité budgétaire », adressé à la Commission européenne après le Conseil des ministres du 14 avril. Ce condensé des orientations gouvernementales, en effet, n'évoquait la réforme Macron qu'en filigrane pour se concentrer sur la « soutenabilité financière du système [des retraites], qui n'est pas assurée avec les paramètres actuels ».

Le 1er janvier prochain, la France présidera l'Union européenne. Mauvaise élève en matière de déficit, elle se doit d'envoyer quelques signaux... Le programme gouvernemental retient deux pistes : « adaptation de l'âge de liquidation à l'évolution de l'espérance de vie » et « sous-indexation des pensions versées ». En clair : le recul de l'âge et la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Bref, à Bruxelles, on connaissait il y a près de deux mois ce que le bon peuple a maintenant le droit d'entrevoir.

Le mystère a été bien entretenu. Dans le résumé accompagnant ce programme de stabilité transmis à la presse par Bruno Le Maire et Olivier Dussopt, le ministre des Comptes publics, les retraites (15,3 % du PIB, pourtant) n'étaient même pas mentionnées ! Mieux : le communiqué du Conseil des ministres n'en soufflait mot.

Cris et cachotteries

Conséquence : Laurent Berger, seul soutien de ce projet de retraite par points, a été ravi d'apprendre son retrait par voie médiatique ! « Une réforme paramétrique (c'est-à-dire visant l'âge de départ et le montant de la retraite) se-rerait suicidaire pour le gouvernement à un an de la présidentielle, a-t-il commenté devant les autres dirigeants de la CFDT. Il va avoir droit à des oppositions de toutes parts, y compris la nôtre, et il ne trouvera pas de voie de passage pour cette réforme. » Et de rappeler qu'à ses yeux la question des retraites doit être « traitée de façon qualitative afin d'apaiser un pays qui en a grand besoin. Personne n'a envie d'une déstabilisation de la France ».

Certains de ses collègues syndicalistes se montrent plus vachards encore. « Au gouvernement, ils ont besoin de sortir des sujets régaliens imposés par Le Pen et par la droite, affirme l'un d'eux. Il leur faut un automne connoté économie et social. » Sûr qu'avec ce social-là Macron ne peut que remporter la présidentielle.

ALLEZ!

MAINTENANT QU'ON
A BIEN RI GOLÉ AVEC
LE VIRUS, ON VA
REPRENDRE LES RÉFORMES!



ALFRED MOLERO